

**PROTOCOLE D'URGENCE CLINIQUE ET TECHNIQUE
POUR LA TÉLÉPRATIQUE EN GROUPE**

DATE

INSTALLATION

Numéro de dossier :

Nom, prénom :

Date de naissance :

Adresse :

N° de téléphone :

2^e n° de téléphone :

Adresse courriel :

L'utilisateur a besoin d'une tierce personne pour bénéficier des services de télépratique.

1

Nom, prénom

Numéro de téléphone

Lien

**PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE OU
D'INCAPACITÉ À SE JOINDRE AU MOMENT DE LA SÉANCE**

Se référer à la 1^{re} personne

Préciser la 2^e personne

2

Nom, prénom

Numéro de téléphone

Lien

COORDONNÉES DE L'INTERVENANT (OU DU CO-ANIMATEUR) EN TÉLÉPRATIQUE

Nom de l'intervenant

Prénom de l'intervenant

Numéro de téléphone

Second numéro de téléphone

Numéro du local de rencontre

Adresse courriel

CONSENTEMENT DE L'USAGER OU DU RÉPONDANT

Consentement verbal

L'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance de ce document, d'en comprendre les consignes au verso et d'avoir avisé les personnes mentionnées de leur rôle.

Date

Signature de l'intervenant

Titre d'emploi et no de permis



EN CAS DE PROBLÈME TECHNIQUE EN TÉLÉPRATIQUE

*** EN GROUPE ***

Difficulté ou incapacité à rejoindre la rencontre : Par une plateforme de télépratique	<ul style="list-style-type: none">• Vérifiez que votre connexion Internet n'est pas surchargée par d'autres utilisateurs;• Tentez de joindre le co-animateur par téléphone;• Gardez votre application de vidéoconférence ouverte afin de pouvoir recevoir une invitation;• Référez-vous à un outil de soutien ou des liens Internet utiles en cas de difficultés techniques.
Problème de son ou d'image	<ul style="list-style-type: none">• Référez-vous à un outil de soutien ou des liens Internet utiles en cas de difficultés techniques.• Il se peut que vous ayez à vous déconnecter et vous reconnecter à la rencontre, essayez-le.

EN CAS D'URGENCE CLINIQUE EN TÉLÉPRATIQUE

*** EN GROUPE ***

Menace à l'intégrité physique ou psychologique de la personne (Par exemple : malaise physique, chute, accident, comportements suicidaires, comportements d'automutilation, perte de régulation émotionnelle)	<ul style="list-style-type: none">• Restez en ligne, ne coupez pas le contact!• Manifestez votre malaise au co-animateur par le clavardage en privé ou par téléphone;• Le co-animateur va contacter des secours, selon votre situation :<ul style="list-style-type: none">○ La tierce personne;○ Une personne à contacter en cas d'urgence;○ Le 811 ou le 911 si la situation le requiert.
--	--

Source : CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, *Protocole d'urgence clinique et technique*, Services de télépratique, Programme DITSADP